

## Littérature

## "La Francophonie en procès / Quelques pièces gabonaises du dossier"

E. NDONG-ASSEKO

Libreville/Gabon

"La Francophonie en procès / Quelques pièces gabonaises du dossier", paru aux Éditions Descartes & Cie se présente comme une formidable contribution des universitaires gabonais (Bonaventure Mve Ondo, Patrick Mouguiama-Daouda, Auguste Moussirou Mouyama, Pierre Ndemby Manfoumby, Steeve Robert Renombo, Jean-Aimé Pambou, Léa Zame Avez'o, sous la coordination de Flavien Enongoue et Patrick Mouguiama-Daouda) dans la défense de cette matrice de la civilisation de l'universel qu'est la langue française, et par delà la francophonie.

« Oui, puisqu'il s'agit d'un procès, nous sommes partie prenante dans la défense de l'accusée » qui n'est autre que la francophonie. Patrick Mouguiama-Daouda, qui a présenté l'œuvre, est revenu sur les griefs faits à la francophonie, perçue par bon nombre d'intellectuels africains et même nord-américains, comme un outil de perpétuation de la colonisation. « La langue du colon », condamne-t-on le français. Dans sa préface, le Pr Bona-



Photo : Antoine Essone Ndong

Les présentateurs avec, au centre, le modérateur, Chantal Mindze.

venture Mve Ondo encense le mérite de ce livre, en ce qu'« il aide à repenser la Francophonie loin de toute idée préconçue. » Précisant que ses auteurs « invitent à sortir du piège qui consiste à penser la Francophonie, soit sous le mode de l'appartenance exclusive à un groupe de pays et/ou de locuteurs dits francophones et/ou à un système de valeurs y compris d'une langue ; soit sous celui de la colonialité. » Mais, puisque les condamnations sont tenaces, « dans ce procès, nous sommes partie prenante dans la défense de la francophonie », redit Patrick Mouguiama-Daouda, qui ajoute qu'il y a « des pièces à conviction de l'accusation qui a commencé en 1967 avec la maison d'éditions "Présence Africaine". » Celle-

ci s'étant demandé si la francophonie était « un mythe ou une réalité ? ». A partir de là, deux « écoles » vont voir le jour : celle militante pour la rupture, estimant que la francophonie nourrit en souterrain des intentions colonialistes; et l'autre qui exalte les aspirations de dynamisation tous azimuts de ce concept. Appartenant à la deuxième catégorie, les auteurs rejettent, d'entrée, que la francophonie n'est pas une idée de la France, mais que celle-ci a germé à partir des réflexions des Africains, en l'occurrence, les présidents Léopold Sédar Senghor (Sénégal) et Hamani Diori (Niger). D'où la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), ancêtre de l'Organisation in-



Photo : Antoine Essone Ndong

Le public suivant la présentation du livre.

ternationale de la Francophonie.

Les arguments pour récuser la francophonie n'ont pas manqué, en témoigne le refus public de l'écrivain franco-congolais, Alain Mabanckou, à l'invitation du président français Emmanuel Macron sur le groupe de travail sur la francophonie. Très souvent, l'on évoque « la mort de nos langues », qui serait favorisée par la dynamique de la francophonie. Et les auteurs de "La Francophonie en procès/Quelques pièces gabonaises du dossier" de poser la question qui vaille : « Si après la colonisation, on doit se parler, on le ferait comment et dans quelle langue ? » En cela, la francophonie revêt les vertus d'« une greffe miraculeuse »,

comme le définit le philosophe-diplomate Flavien Enongoue, surtout sur « le plan linguistique et culturel plutôt que politique. »

Le Malien Amadou Hampaté Ba a relevé que l'usage du français dans son pays a réglé de façon inattendue le problème du choix de la langue nationale entre le peul et le bambara. L'un n'aurait jamais accepté que l'on choisisse l'autre comme langue de communication.

**DICHOTOMIE.** Cette adverstité qui était forte a connu son épilogue avec le français, qui y est devenue la langue de communication de tout le pays. Cet aspect fait partie des éléments qui prennent le contre-pied des contempteurs de la francophonie, dira Patrick Mouguiama-Daouda, qui ne

néglige pas la dichotomie entre la langue et la culture, « dès lors que l'on peut bien maîtriser sa culture, sans parler sa langue », et inversement. Et Flavien Enongoue de professer que « le principe de la francophonie, c'est le multilinguisme qui est l'élément qui permettrait la survivance des langues nationales. » Au Gabon, le français n'est pas perçu comme « la langue de l'école », dès lors que c'est dans la famille que l'enfant commence à échanger en français, sans attendre d'aller à l'école. « La Francophonie en procès/Quelques pièces gabonaises du dossier » s'inscrit donc dans la volonté de déconstruction de tous les préjugés qui tiennent la francophonie responsable des maux qui minent les pays ayant le français en partage.

Ce que récuse Flavien Enongoue qui cite un proverbe africain selon lequel « lorsqu'on a mal au ventre, on ne doit pas se plaindre de la tête. » Traduction : l'origine des problèmes de l'espace francophone est ailleurs, et que la francophonie ne saurait être le bouc-émissaire idéal.

## Livres

## "Déficit démocratique et mal développement en Francophonie"

E. NDONG-ASSEKO

Libreville/Gabon

"DEFICIT démocratique et mal développement en Francophonie", est une profonde réflexion que vient de mettre sur le marché du livre, l'ancien président du Conseil économique et social (CES) du Gabon, Edmond Okemvele Nkogho. Publié aux Éditions L'Harmattan, Paris 2019, 228 pages, il est mis en vente dans toutes les librairies de France à partir de ce matin.

L'ancien président sénégalais souligne tout son intérêt : « Cet ouvrage arrive à point nommé, en pleine crise des "gilets jaunes". Cette œuvre mérite une grande attention à bien des égards : le premier tient sans doute à l'audace de l'auteur, qui a su pénétrer un sujet aussi complexe que ce système des institutions et la pratique politique de concentration des pouvoirs et des contre-pouvoirs dans l'espace francophone ; le deuxième provient de son originalité. En effet, c'est la première fois qu'un observateur du Sud livre une critique du modèle constitutionnel et les pratiques de la 5e République ; le troisième est qu'il met en exergue la tendance de par le monde vers des pouvoirs non constitutionnels, sur la vie des citoyens. »

En démêlant les fils de l'écheveau des institutions françaises de la 5e République et celles des pays de l'espace francophone, Edmond Okemvele Nkogho livre une réflexion qui débouche sur un questionnaire pertinent : « Pour quoi les pays francophones d'Afrique entraînés par la France, avec le système de la 5e République, avec son président qui concentre constitutionnellement et abusivement tous les pouvoirs et contre-pouvoirs, ont du mal à répondre aux attentes de leurs citoyens ? Aujourd'hui, face à la mondialisation, ces pays avancent à reculons et cumulent des retards et des déficits de plus en plus importants sur le plan démocratique et du développement. » Et de s'interroger : « N'est-il pas temps de mettre ce système à l'heure ? »

Edmond Okemvele Nkogho dresse, au départ, un état des lieux du déficit démocratique et du mal-développement en francophonie et leurs tenants que sont l'esclavage, l'exploration et la colonisation, la décolonisation (la vision du Général De Gaulle) et la francophonie. Avant d'affirmer que le déficit démocratique, la mal gouvernance et le mal développement « ne sont pas une fatalité pour les Africains en général et les Francophones en particulier ». Il note que « le mal et le remède



Photo : Antoine Essone Ndong

Couverture du livre d'Edmond Okemvele.

se trouvent dans les deux mots "Pouvoir" et "Partage". » Il en veut pour preuve que tous les peuples des Nations les plus puissantes de la planète aujourd'hui ont d'abord subi l'humiliation, l'émigration, l'esclavage, la colonisation. En un mot, ils sont tous passés par le creux de la vague et ont vécu des cauchemars. **GOVERNANCE AFRICAINE.** Dans son ouvrage, deux étapes essentielles structurent la réflexion d'Edmond Okemvele Nkogho : la première tient lieu de bilan sans équivoque de la gouvernance africaine. « Cet état des lieux révèle une faillite de la gouvernance politique, une incapacité des dirigeants africains à promouvoir le développement socio-économique et la démocratie. Les Africains en particulier, et les peuples

du monde en général, veulent et doivent prendre en main leur destin. » Pour cela, l'auteur propose qu'« ils disposent d'une partie de leur souveraineté confisquée totalement aujourd'hui par certains modèles constitutionnels autoritaires ou dictatoriaux. Une partie des pouvoirs (de réflexion et d'action) doit revenir aux citoyens et à leurs institutions les plus proches (région, province, département, ville, commune, etc.). » Cette tendance est amorcée dans certains pays : « Petit à petit, on assiste, sur l'ensemble de la planète, à la restitution à chaque citoyen, de sa part de souveraineté. (...) Selon le cabinet londonien The Economist Group, ce sont les pays nordiques d'Europe, avec leur monarchie constitutionnelle parlementaire symbolique,

qui occupent les premières places du classement qui mesure la démocratie, la bonne gouvernance et le bien-vivre des citoyens dans un pays donné. »

La deuxième étape de la réflexion porte sur « les conditions pour l'avènement d'une Afrique démocratique et développée ». Tout d'abord, « le développement de l'Afrique

passé par un retour aux sources africaines. Le passage de l'Afrique à la modernité passe par une renaissance culturelle qui consiste pour les Africains à s'inspirer des sagesse positives de la tradition africaine. » Car, du fait de la colonisation, « les Africains sont devenus des hommes mal assimilés, sans identité propre, ni racine. »



L'BEK 2019